deuxième acte, en particulier, est merveilleusement brossé; il est digne de Rovescali, le célèbre peintre italien qui l'a peint d'après les maquettes originales de la création à l'Opéra-Comique de Paris.

Dans "Cendrillon" il n'y a réellement pour les hommes qu'un rôle chanté ; c'est celui de Pandolphe, qui a été parfaitement rendu hier soir par M. Doss, basse chantante. Cet artiste est bon acteur et a fait tout ce qu'il a pu pour plaire à l'auditoire. Les autres rôles, pour les hommes, étaient tenus par MM. Darmand, St-Marcel, Carbonnell et Maillard, qui ont, eux aussi, contribué largement au succès de la représentation. Notre premier comique surtout, a été excellent.

Maintenant, place aux dames ! Comme elle a été naturelle, n'est-ce pas ? Mlle Dartès, sous les traits de Cendrillon. Ce rôle lui sied à merveille et elle en a chanté tous les morceaux avec beaucoup de goût et d'entrain.

Mlle Courtenay, dont on connaît la grâce et le talent, était toute désignée pour le rôle de la fée. Je crois qu'il est inutile d'ajouter qu'elle a été irréprochable dans son chant et dans son jeu.

Le Prince Charmant de Mlle Guinchan a été tout ce qu'on pouvait désirer. Les artistes du grand opéra ne se sentent pas généralement à l'aise dans les œuvres de moindre importance ; mais Mlle Guinchan a fait exception à la règle, et le public lui en a témoigné sa satisfaction.

Nos compliments aussi à Mmes de Rambly, Faure, Bicordeau, Feitlinger, Darmand, Menza, Lambert, Lily Pinson et Morlac.

Dans une féerie comme "Cendrillon", les ballets sont, naturellement, d'une grande importance et les préparatifs doivent en être difficiles. C'est pour cela que nous félicitons M. Bellont, maître du ballet, d'avoir déployé beaucoup d'art et d'ingéniosité en réglant des ballets dont la nouveauté nous repose des figures et des danses auxquelles nous avons été habitués jusqu'à ce jour. Mlle Villa, danseuse-étoile, Mlles Mezzi et Hoex et les autres danseuses se sont distinguées hier soir.

Elles ont, toutes, mérité les acclamations qu'elles ont reçues du public, en récompense de leur travail consciencieux.

Nous terminons cet incomplet compte-rendu de la première de "Cendrillon" en renouvelant les vœux que nous avons déjà formés pour le succès de cette pièce qui devrait donner à la direction bon nombre de soirées aussi fructueuses les unes que les autres.

Demain, Noel, "Le Grand Mogol", en matinée.

Le soir, "Aida" avec la même distribution que pour la première.

Samedi soir, reprise de "Cendrillon".

BERNARD ROUSS.

THEATRE TULANE.

Le Tulane fait, en ce moment, avec beaucoup de bonheur, une excursion dans le domaine de l'opéra-comique. "King Dodo" attire la foule des amateurs de musique. Il y a dans cette pièce une vingtaine de motifs nouveaux que le parterre applaudit à outrance à chaque représentation.

Aujourd'hui et demain, il y aura matinée en l'honneur de "King Dodo" et du Jour de Noël.

GRAND OPERA HOUSE.

On sait que "Rudolph" a, dimanche dernier en matinée, remporté un brillant succès au Grand Opera House—succès de pièce et succès d'artistes.

La réussite a été plus complète encore lundi et mardi.

"Rudolph" est un drame extrêmement émouvant, très bien écrit et très habilement charpenté. Il y avait salle comble hier soir. M. Keogh y a développé des qualités qu'on ne lui connaissait pas et le placent résolument au rang des grands premiers rôles.

THEATRE AUDUBON.

"The Banker's Daughter" vient de recouvrer ses succès de jadis, au Théâtre Audubon" grâce au talent qu'y déploient les artistes de la troupe Baldwin Melville. Les matinées sont aussi suivies que les représentations du soir.

Il y aura deux représentations demain, vendredi et samedi.

THEATRE CRESCENT.

"The White Slave" poursuit victorieusement la série de ses représentations au Crescent. Ce drame semble aussi jeune que lors de sa première apparition.

Comme portant ailleurs, il y aura matinée, à l'occasion de la fête de Noël.

La direction compte sur une salle comble.

ST. CHARLES ORPHEUM.

L'événement de la scène et l'Orpheum de la rue St Charles, c'est l'apparition de Miss Helena, le soprano prodige, la voix s'élève à des hauteurs inconnues jusqu'ici.

Après Miss Helena viennent Wood et Bates, chanteurs et comédiens fort amusants ; Cressey et Dayne, Eddie et Girard et bien d'autres encore qui tiennent le public en haleine toute la soirée.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Joseph Thorun à Augusta Mueller ; Thomas Ernest Staeroix-Hay à Régina Marie Cherbonnier ; William Peter Carey à Catherine Louise Butler ; William Eagan à Lena Romano ; John Thomas Spladel à Amanda Mary Penet ; Edwin Joseph Rodriguez à E. Marie Bertoli ; Robert G. Cromwell à Lillian Tazwell ; Louis Walters à Jeannette Delphine Bregle.

NAISSANCES—Mmes C. B. Fox, une fille ; L. De St-Pe, une fille ; F. Roder, une fille ; J. Steckler, une fille ; J. L. Alciatore, une fille ; R. O. Artus, une fille.

DÉCÈS—Josephine Johnson, 26 ans, 547 Philip ; A. Honig, 77 ans, 2227 N. Derbigny ; L. Pargavino, 28 ans, hôpital de charité ; Mme Thomas J. Hawthorn, 82 ans, 2429 Marais ; T. Clark, 2 mois, 1817 Huitième ; A. Frank, 58 ans, 1722 N. Robertson ; J. E. Cloud, 30 ans, hôpital de charité ; R. J. Artus, 6 semaines, 725 St Claude ; Martha Dechaise, 64 ans, 4917 Calisée ; Mme Mary L. Simms, 25 ans, 1826 St André ; Armentine Boneau, 30 ans, 1217 Orléans ; C. M. Brame, 42 ans, Hôtel Dieu.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :
Mme Mary E. Maher, Jos Duffy, Peter Gonzales, Margaret Cecile Mc Cormick, Edw L. Berner, Amelia Meyer.

Demandes d'émancipation :
Ernestine Walz, Edw Joseph Doran.

H. L. Myers vs W. L. Lansing, attachement de $2,344.

Wm G. Seckinger vs New Orleans & Carrollton RR. & Light & Power Co., procès en dommages de $5,000.

J. F. Toubeim vs S. Sporl, confession de jugement de $190.

The Barber Asphalt Paving Co., vs Robt McNamara, réclamation de $285,18 sur un contrat de pavage.

La même vs Frank A. Daniels, $127,17, contrat de pavage.

La même vs le même, $127.17, contrat de pavage.

La même vs le même, $254.35, contrat de pavage.

La même vs Louisiana Homestead Association, $203.64, contrat de pavage.

La même vs Dominick Mancuso, $127.17, contrat de pavage.

American Homestead Company vs Adolphe Rocquet, réclamation de $1400 sur des billets.

Frank W. Van Tuyl vs J. Creighton Mathews, action en dommages de $10,000.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :
Nora Smith, Fred. Werner, Paul Janovich, Gus. Davis, actes de violence ; Wm A. Garlepied, violation de l'acte 34 de 1902 ; Caleb Gibson, port d'arme cachée ; Jas Eabaker, détournement.

Acquittée :
Jessie Minumitte, menaces.

Trouvé coupable :
Jas Douglas, actes de violence.

Condamnations :
Charles Zeno, larcin, 90 jours d'incarcération ; Sam Thompson, attaque et blessure, $25 d'amende ou 60 jours de prison.

FAITS DIVERS.

Quel sera-t-il ? s'il est !

Le site de la Poste.

L'ordonnance présentée récemment au conseil municipal par MM. O'Connor et Memory ayant pour objet de faciliter l'obtention du site de la rue du Camp dans le but d'y ériger la Poste nouvelle que le gouvernement fédéral veut bien nous offrir, a été repoussée hier soir par neuf voix contre cinq.

Si les autorités de Washington se sont laissées un instant égarer par des opinions individuelles se parant de l'universalité, elles sont aujourd'hui désabusées, car l'opposition de la masse des commerçants, s'affirme de jour en jour.

Il est absolument erroné d'affirmer que la Poste placée où la voulaient quelques individus, eût été centralement située. Une Poste est la propriété du gouvernement fédéral, une institution nécessaire à tous les commerçants, grands et petits, et le seul souci du gouvernement est de se montrer impartial à l'égard de tous ; il n'a pas à se préoccuper de l'embellissement des villes.

L'argument des uns et des autres qu'il fallait que la Poste devînt un ornement pour la Nouvelle-Orléans ne repose sur aucune raison plausible, et le conseil a très honnêtement prouvé par son vote qu'il ne servirait pas d'instrument aux machinations de quelques spéculateurs.

On a vu avec plaisir lundi dernier à la réunion du comité spécial du conseil, l'Association des contribuables prendre une initiative qui n'a pas peu contribué à triompher de certaines influences qui jusqu'ici n'avaient rencontré aucune opposition et qui étaient mises en œuvre dans l'intérêt d'un nombre restreint d'individus.

C'est M. J. Hugues de la Vergne qui, en sa qualité de président du comité de l'Association des contribuables, a présenté M. Zander que l'Association avait chargé de protester en son nom contre la vente de la Bibliothèque Fisk et d'un autre immeuble appartenant à la Ville.

Dans les quelques paroles que M. de la Vergne a prononcées, on sentait qu'il ne défendait aucun intérêt individuel ; qu'il était de ceux qui veulent l'embellissement de la ville à la condition que ce soit dans l'intérêt commun.

On n'est pas plus rationnel, on n'est pas plus juste, et c'est ainsi que s'affirme l'honorabilité.

Relaxé sous caution.

L'avocat-notaire Edouard Barnett est libre, sa mère ayant signée sa caution de $1,500.

L'affaire qui le concerne a été appelée à la première cour criminelle de cité, mais elle a été continuée, M. l'avocat Gautier n'ayant pas eu le temps de préparer sa plaidoirie.

Si l'on s'en souvient, ce membre du barreau est accusé de s'être procuré de l'argent à deux reprises, sous de fallacieux prétextes, et d'avoir fabriqué deux faux actes de divorce, affirmant à ses crédules clients qu'ils leur avaient été transmis par la cour civile.

Imprudence.

Le palefrenier Joseph Laporte, étant ivre lundi soir, a tiré un coup de révolver dans une écurie rue Dryades, entre les rues Union et Perdido. Cette incartade lui a fait proposer, par le juge Hughes, un choix forcé entre une amende de $10 ou trente jours de prison.

Lait falsifié.

Des affidavits ont été formulés par l'inspecteur du Bureau de Santé hier contre les laitiers suivants, accusés d'avoir vendu du lait falsifié :

Pardevant le juge Marmouget—Veuve H. Ney, St-Bernard et Roman ; C. Recknagel, No 600 avenue Carrollton.

Pardevant le juge Murray—M. Carnahan, 2204 rue Calhoun.

Le "Harper's Weekly Annual."

M. CH. D. DICKENSHEETS.

Le temps n'est plus où le Nord et le Sud vivaient sur le même continent, éloignés l'un de l'autre, parfaitement étrangers l'un à l'autre, parfois même à l'état d'ennemis. Le rapprochement s'est opéré, l'union s'est faite beaucoup plus étroite qu'auparavant.

Aujourd'hui, à New York, à Boston, à Chicago, on s'intéresse autant, sinon davantage, à ce qui se passe à la Nouvelle-Orléans, ou au Texas, que nous ne le faisons nous mêmes, et, de temps en temps, il nous arrive d'énormes numéros de la grande Presse du Nord, où l'on traite les questions qui nous intéressent spécialement avec plus de soin et de compétence que nous ne le faisons ici.

Le "Harper's Weekly" est un remarquable journal. Il ne manque jamais depuis quelques années de publier quelque numéro fort volumineux du plus vif intérêt. Il a des agents aussi actifs qu'intelligents qui parcourent constamment le pays, prenant partout des notes de façon à fournir à ses nombreux lecteurs les renseignements les plus précis et les plus abondants sur ce qui se passe dans nos vastes régions du Sud.

Le premier, le plus connu de ces agents est M. Charles D. Dickensheets qui fait ce que l'on appelle le Grand Reportage dans lequel il excelle.

Voilà plusieurs mois que M. Ch. Dickensheets parcourt le Sud-Ouest, le Texas et les environs et spécialement la Nouvelle-Orléans dont les progrès l'émerveillent.

Il a fait une étude spéciale de notre monde commercial et industriel et de nos hommes d'affaires dont il vante l'activité, l'esprit moderniste et progressiste. A la Nouvelle-Orléans, dit M. Dickensheets, toutes les classes, tous les corps de métier s'entendent et travaillent en commun à la prospérité générale et les femmes ne s'adonnent pas avec moins d'ardeur que les hommes à cette noble besogne.

M. Dickensheets est en ce moment à la Nouvelle-Orléans ; il y met la dernière main au grand numéro annuel du "Harper's Weekly" consacré au Sud.

Pas de romans dans cette œuvre. Rien que des faits qui intéressent les industriels et les hommes d'affaires—le tout accompagné d'illustrations, de tableaux statistiques de la plus parfaite exactitude.

C'est, en un mot, un tableau complet du Sud industriel.

Une pareille œuvre a nécessité de grands travaux, exigé un matériel considérable et de précieux clichés.

M. Dickensheets fait don de tout cela à l'Union Progressiste de la Nouvelle-Orléans.

On est libéral dans la compagnie du "Harper's Weekly" et M. Dickensheets laissera, parmi nous, de charmants souvenirs, car c'est un homme du monde, aux façons les plus policées, les plus raffinées, même s'il fait partie de cette grande Bohême que l'on nomme le journalisme.

Désespérée !

Mme Thomas Donovan, employée 121 rue de Chartres, à la United Shirt and Collar Company, a tenté de se suicider, dans cet établissement, en avalant une certaine dose de laudanum.

Elle a été conduite à l'hôpital dans un état critique. Son acte de désespoir est attribué à des chagrins domestiques.

Triste résultat d'une bonne action.

Pardevant M. le recorder Marmouget a comparu un enfant de huit ans, accusé par sa bienfaitrice d'avoir volé chez elle deux bagues de diamant, l'une valant $65, l'autre $35.

Le bambin s'appelle Albert J. Smetz : il a été accusé de vagabondage, ayant été abandonné à la Nouvelle-Orléans par un inconnu qui l'avait pris à Saint-Louis. Les témoignages entendus prétendent que cet enfant est le fils d'un cafetier, dont l'établissement est situé 800 rue Sud Seconde, à Saint-Louis.

Ce petit bonhomme est maudit et il a été recueilli par Mme Virginie Brou, qui demeure 1025 rue St-Louis, à la Nouvelle-Orléans. Ayant vu sa bienfaitrice nettoyer des bagues de diamant, d'après le rapport du caporal Stroebel et de quelques autres de ses collègues, l'enfant vit qu'elle les rangeait dans un tiroir de bureau.

Quand le mari de Mme Brou rentra, il réclama sa bague que Mme Brou ne put pas plus retrouver que la sienne.

Le jeune fils suggéra l'idée de fouiller Smetz sur lequel on trouva les deux bagues.

Le petit bonhomme se défendit du sujet de ce vol, et soutint qu'on avait dû lui glisser les bagues dans sa poche.

Le juge donnera sa décision dans quelques jours.

Neuf violations de la loi.

M. G. A. Watson, directeur de l'une des branches Hernsheim (American Tobacco Company) a été appelé, hier matin, à la première cour criminelle de cité.

Neuf affidavits l'accusent d'avoir violé la loi qui défend d'employer de trop jeunes enfants dans les manufactures.

Son avocat n'étant pas suffisamment préparé à le défendre a demandé un délai qui lui a été accordé.

Trop de vitesse.

M. Charles Durnell, possesseur d'une écurie de courses, a été accusé d'avoir fait marcher son automobile, "White Flyer," à une vitesse défendue par la loi, et cette infraction l'a fait traduire, hier matin, pardevant le juge Murray.

Après audition des témoignages, le juge a déclaré le cas continué indéfiniment, le plaignant, M. le major Fileul, ayant déclaré ne pas vouloir poursuivre le délinquant.

Demande de dommages.

M. Wm Seckinger a traduit hier à la cour civile de district, la N. O. and Carrollton Railway Light and Power Company, lui réclamant $5,000 de dommages, au sujet d'un accident survenu le 24 février 1902.

M. Seckinger a déposé en cour qu'il a été grièvement blessé dans une collision survenu à l'intersection de la rue Annonciation et de l'avenue Jackson, et qu'il a subi un chômage de 63 jours.

Violation des réglements.

Mme Clément Hoffmann, avenue Tulane, près de la rue Dryades, et Mme Allen, habitant 223 rue Sud Liberté, ont été hier matin accusées de tenir des maisons mal famées hors des limites prescrites par la loi. L'accusation a été faite à la première cour du recorder par le sergent Tim Driscell.

Toutes deux ont refusé d'obéir à la notice du maire, notice qui leur ordonnait de déménager.

Se payant par ses propres mains.

Mme Hagmann demeure 2023 rue Jackson. Elle vient d'être accusée hier matin d'avoir attaqué un de ses pensionnaires, qui l'a traduite à la première cour criminelle de cité.

M. Manuel C. Royes, actuellement 1112 rue Baronne, déclare avoir contracté une dette envers Mme Hagmann, au sujet de sa pension. Mais, de sa propre autorité, son hôtesse a confisqué ses vêtements et son bicycle ; elle ne veut lui rendre que ses habits, l'autorisant à les emporter. La discussion survenue entre eux a été close par une maîtresse gifle reçue par Royes.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

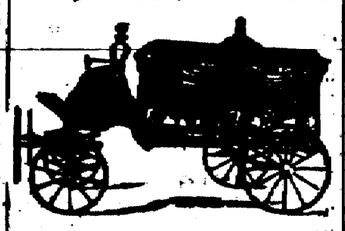

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1048

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Bomparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2084

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1306 Avenue Nord Bomparts.

Près Bayonnade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Entrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

Ler cost 1901—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Bonne femme comme cuisinière, et faire le ménage dans petite famille américaine. Bons gages. S'adresser C. bureaux de l'ABEILLE. 24 déc—1f

DEMANDE — UN MONSIEUR OU UNE dame de confiance dans chaque comté, pour diriger les affaires pour une maison depuis longtemps établie d'une solide réputation financière. Un salaire sans fin par semaine de $18 payé par chèque chaque mercredi avec tous les frais directement du quartier général. Avance d'argent pour les dépenses. Directeur, 260 Caxton Bldg, Chicago. 19 déc—7 f

DEMANDE—Une bonne repasseuse pour linge blanc. S'adresser No 811 rue Dauphine, entre 11 heures et 2 heures. 21 déc—21 23 24

AVIS SPECIAUX.

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE ORLEANS, le 3 septembre 1902—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de Quatre Dollars par action a été déclaré des profits de ces six mois, payable le et après le 2 janvier 1903. W. M. PALFREY, Caissier. 24 déc—2 sem

BANQUE NATIONALE D'ETAT DE LA Nouvelle Orléans, le 20 décembre 1902—Une réunion des actionnaires de cette banque aura lieu ce mardi, le 20me jour de janvier 1903, pour considérer et voter sur la question de amender l'article trois des statuts d'association de ladite banque.

Il y aura aussi une réunion le même jour et date, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m., pour élire un Bureau de Directeurs pour l'année suivante.

Par ordre du Bureau des Directeurs.
C. H. CULBERTSON, Vice Président et Caissier.
21 déc—30f

BANQUE NATIONALE GERMANIA—Nlle-Orléans, le 12 décembre 1902 — L'élection annuelle pour neuf directeurs pour servir durant l'année prochaine aura lieu à la maison de banque MARDI le 13 janvier 1903, de midi à 2 heures p. m.
F. DIETZE, Caissier.
14 déc—4 date

AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS.

JEUDI, 25 DECEMBRE

Matinée de Noel, 2 p. m. Prix ordinaires.

Distribution de Jouets aux Enfants.

LE GRAND MOGOL

AVEC UN GRAND BALLET.

Loges, $4, $3 et $2. Fauteuils 1 à 100, $2; 101 à 200, 75c, autres sièges 75c, 50c, 35c, 25c.

LE SOIR A 8 HEURES,

17me Représentation de Cendrillon.

AIDA !

Grand opéra en quatre actes par Verdi.

Avec MM. Jérôme, Mary, Mesmacker, Mlle Dalmas, Mme Fédier et De Rumbler.

Grande Marche—Danses Triomphales.

Loges, $4, $3 et $10 ; fauteuils, 1 à 100, $2.50 ; 101 à 200, $2, les autres sièges, $1, 75c, 50c et 25c ; entrée générale $1.

SAMEDI, 27 DEC.—Première audition de CARMEN—CHERUBIN. Costumes Grandiose. Splendides Décors.

Bureau de contrôle de 10 a. m. à 5 p. m., le samedi, ch. Brunswick, rue Canal. Les jeunes de Nos. Opéra Français, 10 c. m.

24 déc—2f

TULANE THEATRE

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

Matinée Entre Jeudi, Jour de N. H.

Il n'y a pas d'autre Roi que Dodo

H. HENRY W. SAVAGE PRESENTE

KING DODO

(RAYMOND HITCHCOCK)

Et sa Joyeuse Cour Chorale de 75 ..... PERSONNES 75

De Roy's Theatre, New York.

Orchestre Spécial de 25.

La semaine prochaine—STUART ROBSON.

23 déc—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de Dimanche.

Matinée Entre le Jour de Noël.

Matinées Dimanche, Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi.

La Grande Opera House Stock Co. Présentant pour la première fois en cette ville le chef-d'œuvre de Brandon Howard et David Belasco.

RUDOLPH.

Spectacle Captivant, Décors, Costumes et Accessoires Splendides.

Prix des Matinées—10, 20, 30.

Prix du Soir—10, 20, 30, 50.

Matinée du Dimanche, 25 Décembre — THE HOME AND HONOR. 23 déc—6f

CRESCENT THEATRE

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.

THE WHITE SLAVE.

La semaine prochaine—"THE VILLAGE POSTMASTER." 23 déc—6f

AUDUBON, CETTE SEMAINE

C. PHONE 1226-11.

Matinées Dimanche, Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.

Jeudi, Matinée entre la Noël.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans une grande scène de renaissance de

THE BANKER'S DAUGHTER

Matinées—10, 20, 30c.

Soirs—10, 20, 30, 50c.

Semaine du 28 décembre—"CINDERELLA.

23 déc—6f

ST. CHARLES Orpheum

Ce Soir ! Ce Soir !

[Matinée tous les jours excepté le lundi.

The Gorgays. Edith Helend.
Girard et Gardner. Wood et Bates.
Chas Keane. The Livingstones
Geo H. Wood. Helena Helena.

Deuxième et dernière semaine,

Will M. Cressy et Blanche Dayne

Dans "A Village Lawyer".

PRIX, SOIRÉES.....10, 25 et 50c

MATINÉES.....10 et 25c

21 déc—6f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB,

Commençant le 27 Novembre.

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand.....$1.00

Dames.....50c

23 nov—4m

AVIS

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort-Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 6 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion sont repris bien service depuis le 21 novembre

J. S. LANDRY,

Agent général pour le Fret et les Passagers

J. S. LANDRY, Surintendant.

date ultérieure.

La vérité c'est que le gendre du banquier Gérald n'était rien moins qu'un Nemrod. Les exploits cynégétiques de ses amis de la Roche et d'Esclabert ne l'enthousiasmaient que médiocrement.

D'autre part, il éprouvait une extrême répugnance à abandonner Paris à une époque particulièrement chère aux boulevardiers.

Dès son arrivée au château, de la Roche avait eu un mouvement de surprise en se trouvant face à face, dans le grand escalier, avec Geneviève qui tenait le petit Fernand par la main.

Il la salua.

La jeune femme était pâle.

Dans ses éternels vêtements de deuil elle semblait plus triste que jamais.....et ses grands yeux brillants de fièvre recélaient une souffrance secrète.

Elle répondit au salut du jeune homme, s'éloigna avec le petit Fernand.

Il la regardait disparaître....troublé....envahi tout à coup par une pitié profonde pour cette jeune femme qu'il devinait très malheureuse.

Dès qu'il fut seul avec le comte Roger, dans le cabinet de celui ci, il dit sur un ton de plaisanterie affecté :

—J'ai vu.....il y a quelques instants....l'adorable créature pour laquelle, à l'automne dernier, ton cœur a pris feu subitement.

Et comme le châtelain avec un geste d'humeur :

—Serais-tu jaloux...Vraiment l'aventure serait curieuse.

—Peut être....Je n'ai aucun droit qui m'y autorise, dirais-tu, c'est certain. Mais tu devrais savoir qu'on ne me résiste pas....qu'on ne me brave pas impunément. Cette adorable créature que tu viens de rencontrer éprouve certainement pour moi l'aversion, la haine la plus profonde....Tu vois que je ne m'illusionne guère. Cela d'ailleurs, m'est complètement indifférent. Avant une semaine, malgré son aversion, malgré sa haine, elle sera à moi.....et cela sans la moindre violence de ma part....Tu ne comprends pas.....Tu écarquilles démesurément les prunelles....Ne te mets pas les méninges à la torture....Tu n'as pas besoin de comprendre.

Et changeant brusquement le sujet de la conversation :

—Demain....chasse sérieuse....aux sangliers et aux loups.

—De fortes émotions alors ?

—Oui....et aussi des dangers à affronter.

—Les fauves !

—Oh ! les fauves !....Il y a quelque chose de plus redoutable qu'eux : le terrain sur lequel nous allons les traquer.

—Sur quel ton dis-tu cela....Comment ! c'est toi que jamais rien n'a fait reculer....toi, d'Esclabert, dont l'intrépidité est proverbiale qui parles ainsi !

—Oui....je ne sais pas....la chasse qui pour moi a ordinairement tant d'attrait ne me dit rien qui vaille aujourd'hui ...Pourquoi !....Je serais bien embarrassé pour l'expliquer.

De la Roche éclata de rire.

—On nomme cela un pressentiment, prononça-t-il.

Le comte Roger demeura grave.

.....

Ce matin-là, le soleil se leva par delà les montagnes, dans un ciel très bleu.

Des abîmes insondables.....des crevasses monstrueuses trouaient de déchirures noires l'immensité blanche de la glace.

Il faisait très froid.

Les chasseurs sortirent du château....franchirent le pont-levis.

Déjà des piqueurs étaient partis en avant pour déterminer les remises du gibier....Au pas, les chevaux tournèrent à gauche, s'engagèrent dans l'un des sentiers de la montagne, naseaux fumants, oreilles dressées.

C'étaient toutes de fort belles bêtes aux jarrets nerveux, aux garrots puissants, aux muscles d'acier.

Soliman, le cheval du comte Roger, était remarquable entre tous par la robustesse et par l'élégance de ses formes.

Le comte nourrissait pour lui une préférence marquée.

A travers la montagne traîtresse, parsemée d'abîmes, il avait réalisé des prouesses qui avaient affirmé les merveilleuses qualités d'endurance du cheval et la science équestre, le sang-froid imperturbable du cavalier.

D'où venait qu'aujourd'hui il n'avait plus ce bel entrain, cette audace tranquille qui forçait l'admiration de ses compagnons ?

..Il s'efforçait de parler et de rire, mais on voyait que c'était là une tâche qu'il s'imposait, car dès que la conversation s'interrompait son visage devenait lugubre.

Et de la Roche le dévisageant se disait :

—Que ruminé-t il ? Il se passe dans ce château des choses étranges certainement. Entre la comtesse qui semble si malheureuse....la jeune dame de compagnie si jolie, si pitoyable et d'Esclabert, un drame, se joue, j'en ai la conviction, un drame dont le dernier acte n'est pas éloigné.

Soliman, sur lequel le comte se tenait, non plus fier et superbe, mais en s'abandonnant, le corps comme courbé, par une lassitude singulière., Soliman montrait lui aussi plus de nervosité que d'ordinaire.

Par instants il frissonnait....Puis il se jetait de côté, n'obéissait pas au mors, secouait les oreilles, manifestait une sorte d'exaltation que son cavalier ne lui avait jamais vue jusqu'alors.

A deux ou trois reprises le comte dut se servir de la cravache sous laquelle le fier animal se cabra, frémissant.

—On a dû, pensa le châtelain, lui donner une trop forte ration d'avoine.

Mais voici qu'au loin des hommes s'avançaient au devant des cavaliers.

C'étaient les traqueurs.

Quand ils furent tout près, ils firent connaître le résultat de leurs recherches.

Ce résultat était excellent.

Des traces de fauves, loups et sangliers, avaient été découvertes.

Leurs remises étaient signalées.

C'était au bois des Abîmes, ainsi nommé à cause des crevasses, des gorges escarpées qu'il renfermait.

Le comte d'Esclabert eut cette fois encore un léger mouvement.

Avait il donc peur ?

Pourtant maintes fois il était allé chasser dans ce bois précisément affectionné par lui à cause de son pittoresque et des dangers qu'il présentait.

Il se tourna vers les chasseurs.

—Messieurs, je dois vous prévenir que le bois des Abîmes est parsemé de trous profonds....de gouffres....il ne faut donc s'y aventurer qu'avec la plus grande prudence.

On le regarda.

De la Roche s'exclama :

—Nous savons, mon cher....tous nous y sommes allés déjà. Nous ferais-tu l'injure de nous prendre pour des poltrons ?

Les autres approuvèrent.

Le comte Roger se dressa sur ses étriers.

—Eh bien, en route...

Les piqueurs avaient montré le chemin, indiqué les points d'attaque.

Depuis quelques secondes, le mari d'Irène sentait davantage encore frémir Soliman.....Ces frissons, plus prolongés, mettaient comme une houle à la surface du corps du superbe animal.

Décidément, la bête n'était pas ainsi qu'à l'ordinaire.

Et, à part lui, le cavalier pestait contre les valets d'écurie.

—Sûrement on avait donné au cheval une ration d'avoine anormale.

Les brutes !

Il leur dirait leur fait en rentrant au château.

Soliman boudit.

Il fallut une nouvelle intervention de la cravache pour le ramener dans le peloton des chasseurs dont il semblait sans cesse vouloir s'écarter.

Dix minutes plus tard les invités du comte atteignaient la lisière du bois et trouvaient là de nouveaux piqueurs qui leur donnaient des renseignements plus précis.

On allait attaquer sans retard.

Chaque chasseur était muni d'une carabine de précision.

De la Roche avait apporté des balles explosibles qui, pensait-il, allaient faire merveilles.

Sur les indications des traqueurs, les chasseurs se séparèrent....se portèrent aux points qui leur étaient assignés.

Au ciel le soleil montait.

Le froid, cependant, était toujours aussi vif.

Roger d'Esclabert, qu'un autre chasseur accompagnait, s'était engagé sur un plateau où la neige, chassée sans cesse par le vent, n'avait qu'une faible épaisseur.

Le comte, malgré l'effort de sa volonté, ne pouvait arriver à retrouver son calme habituel.

Autant que Soliman, il était nerveux.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. Se vend chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et ne prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.